



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Consultation pour la mise en œuvre de la prestation :

Performance RH Collectif Industrie Vienne Condrieu

Dossier de consultation
Juin 2022

Elodie Chable

Maîtrise d'œuvre

OPCO 2I Auvergne Rhône-Alpes

En partenariat avec Vienne Condrieu Agglomération

CONTEXTE DE LA COMMANDE

La délégation régionale Auvergne Rhône Alpes de l'OPCO 2I accompagne les entreprises industrielles en termes de financement et d'appui à la gestion et au développement des compétences.

Les missions de l'Opcos sont aussi de proposer des états de lieux sur des problématiques Ressources Humaines et d'y associer des prestations d'accompagnement adapté lorsque que cela s'avère nécessaire. Pour cela, elle s'appuie sur des cabinets spécialisés en ressources humaines.

Vienne Condrieu Agglomération, signataire du protocole Territoire d'Industrie, à travers son service économie, l'agence éco, développe un soutien local aux entreprises du territoire sur l'ensemble de leurs besoins, de la phase création jusqu'à l'implantation et au développement de leur activité. Les missions de l'agence éco consistent à faire bénéficier aux entreprises industrielles du territoire d'un suivi spécifique en particulier sur le volet de la gestion des Ressources Humaines.

L'objectif de l'OPCO2I est de développer la performance des TPE/PME par l'amélioration de leurs pratiques de gestion des ressources humaines, et de contribuer au développement de l'emploi.

A cet effet, elle propose en particulier des actions collectives RH dans le cadre de ses programmes d'accompagnement des entreprises. Ces actions collectives RH visent à l'amélioration et la professionnalisation des pratiques RH.

Le programme Performance RH collective, permet aux dirigeants de traiter les questions techniques et organisationnelles de leurs entreprises dans leurs dimensions RH.

Ce dispositif se base sur une pédagogie qui favorise l'échange de pratiques entre dirigeants dans un cadre collectif sécurisé, avec des apports méthodologiques de l'animateur, et la résolution de problèmes concrets, grâce à un accompagnement sur le terrain, dans l'entreprise.

Cette professionnalisation RH s'effectuera donc dans le cadre de **séminaires collectifs de chefs d'entreprises ou de managers** ainsi que par un **accompagnement individuel** dans l'entreprise sur un thème RH choisi par le dirigeant.

La délégation régionale OPCO 2I, par cette consultation, **choisira un partenaire expert pour accompagner** une action collective RH sur le bassin Vienne Condrieu.

PRESENTATION DE L'AGENCE ECO DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Née le 1er janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui compte plus de 90 000 habitants et 30 communes. Vienne Condrieu Agglomération est dotée de la compétence économie qu'elle réalise à travers son service économie, l'Agence éco.

L'agence éco de Vienne Condrieu Agglomération est composée de 6 personnes, sa mission est de faciliter le quotidien, l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire des 30 communes. Née de la volonté de la collectivité d'accompagner le développement économique du territoire et d'agir sur l'environnement des entreprises, l'agence éco met en œuvre des actions dans tous les domaines de l'économie : industrie, service, artisanat, commerce, tourisme, agriculture.

Attentive aux besoins et aux demandes, l'équipe de l'agence éco est en mesure de guider les chefs d'entreprise et les aider dans leur démarche projet pour apporter des solutions opérationnelles et sur-mesure. Entre-autre, les chargées de missions accompagneront porteurs de projets, créateurs et dirigeants sur l'ensemble de cycle de vie de l'entreprise via :

- L'accompagnement aux solutions foncières et immobilières du territoire
- L'accompagnement à la recherche de financements et d'aides
- L'accompagnement à votre développement réseau
- L'accompagnement à la promotion de l'entreprise
- L'orientation vers les acteurs pour vos ressources humaines (relation école-entreprises, acteurs du service public de l'emploi, animation du club RH du territoire)

L'ACTION

Objectifs

La délégation régionale OPCO 2I et l'Agence Eco souhaitent organiser une action collective Performance RH, sur le bassin de Vienne-Condrieu, sur la période d'octobre 2022 à mai 2023.

Contenu

La délégation régionale OPCO 2I sera le porteur de ce dispositif.

Il a construit, avec l'Agence économique de Vienne Condrieu, un programme d'ateliers collectifs dont les thématiques qui serviront de support à l'échange de pratiques seront :

- le manager : place, rôle et responsabilité
- le management situationnel
- le développement de la motivation et l'implication des salariés
- la posture du manager, la communication
- la conduite des entretiens
- les pratiques de recrutement et marque employeur

Ce programme pourra être modifié à la marge sur proposition des entreprises.

La délégation régionale OPCO 2I aura la charge de la constitution des collectifs, du pilotage, du suivi et de l'administratif avec l'appui de l'Agence économique de Vienne Condrieu. Un collectif d'entreprise sera constitué (8 entreprises par collectif).

La prestation d'accompagnement du collectif et individuel des entreprises est réalisée par un cabinet externe sélectionné par le présent appel à consultation.

Objet et contenu de la commande

Le CONTENU DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement d'un collectif d'entreprises (8 entreprises) issues d'un même territoire (démarche interbranche) et partageant **une problématique commune du management** sur 6 à 8 mois (sur la base du programme d'ateliers ci-dessus)
- Alternance de temps collectifs (7 demi-journées en présentiel) et de temps individuels et personnalisés (4 demi-journées/entreprise en présentiel).

Après la réalisation d'un diagnostic (1/2 journée maxi), les thématiques d'intervention sur le volet individuel, en fonction des besoins exprimés par l'entreprise, pourront relever des thématiques suivantes :

- *Elaboration d'une stratégie RH*
- *Recrutement, intégration, fidélisation, reconnaissance des salariés*

- *Organisation du travail*
- *Management, entretiens professionnels et autres leviers juridiques des RH (législation), compréhension des coûts liés aux perturbations et régulations RH non maîtrisées (absentéisme, ...)*
- *GPEC, développement des compétences, évolution professionnelle, gestion des âges et transmissions des compétences*
- *Condition de travail, pénibilité, sécurité, santé*
- *Relations de travail,*
- *Promotion de la diversité : handicap H/F*
- *Accompagnement dans la mise en place de management innovant*

Les résultats du programme

Il sera demandé pour chaque entreprise un bilan détaillé présentant les résultats de l'accompagnement :

- Résolutions de problèmes RH
- Autodiagnostic - Professionnalisation des participants
- Développement et maîtrise de l'approche concertée et amélioration du climat et des relations dans l'entreprise
- Création d'un réseau RH entre dirigeants

La mise en œuvre du programme

L'accompagnement RH proposé aux entreprises sera réalisé dans le cadre de la démarche suivante :

1. Positionnement réalisé par les conseillers OPCO2I et la chargée de développement économique de l'agence éco de Vienne Condrieu sur la base d'un pré-diagnostic des forces et faiblesses de la fonction RH auprès des entreprises,
2. Animations par le consultant des temps collectifs et individuels avec les entreprises
3. Capitalisation et suivi des accompagnements par les conseillers OPCO et les chefs de projets RH en collaboration étroite avec le consultant.

Conditions financières pour l'entreprise

Les journées du cabinet de consultant RH seront prises en charge par un cofinancement DREETS Auvergne Rhône-Alpes /OPCO 2I.

Livrables :

Le prestataire sera tenu de collaborer avec la chargée de mission éco de l'Agence éco Vienne Condrieu pour l'organisation des différentes phases. Il tiendra régulièrement informé l'Agence éco de Vienne Condrieu du déroulement des travaux.

Un bilan détaillé de l'accompagnement collectif et individuel de chaque entreprise devra être fourni sur la base du cahier des charges régionales Auvergne Rhône-Alpes de la prestation conseil en ressources humaines PME/TPE de la DREETS.

ENGAGEMENTS DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

Vienne Condrieu Agglomération s'engage à fournir au prestataire retenu, pour la réalisation des missions qui lui seront confiées, toutes les informations et documents qu'il lui sera possible de rassembler et qui sont de nature à assurer la réalisation des prestations dans les meilleures conditions.

Vienne Condrieu Agglomération et son service Agence éco mettront à disposition les salles nécessaires aux réunions collectives et entretiens individuels.

CONDITIONS DE RECEPTION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES

La proposition du candidat devra comporter impérativement les éléments suivants :

Identité de la structure :

- La raison sociale
- Adresse complète + site internet (facultatif)
- Nom et fonction du représentant légal
- Le SIRET
- Nombre de consultants salariés
- Implantation géographique (adresse siège et antennes)
- Coordonnées de l'interlocuteur (Nom, prénom, qualité, email, tél.)

Compétences et expériences :

- Référencement PCRH par la DREETS Auvergne Rhône-Alpes
- Expérience sur ce type de prestation d'appui conseil RH
- Connaissances et compétences RH avérées ou expériences particulières en lien avec le sujet traité et les objectifs à atteindre
- Connaissance du tissu industriel local
- CV des consultants

Méthodologie :

- Présentation du mode opératoire retenu, méthode retenue
- Outils utilisés, outils conçus

Tarifification :

- Les coûts devront être exprimés en coût / jour /HT et TTC
- La tarification distinguera volet collectif et volet individuel

Examen des dossiers :

Les éléments suivants entreront dans l'évaluation de la proposition sans qu'il soit obligatoire pour les prestataires de répondre à tous les critères :

- Qualité de la prestation (50%)
 1. Expérience de la structure sur ce type de prestations d'appui conseil RH
 2. Expertise des intervenants, références
 3. Pertinence de la méthodologie proposée
- Coût de la prestation (50%)

Le dossier de réponse au dossier de consultation est à adresser en format électronique à :

Elodie CHABLE
Chef de projet - Pôle Partenariats et Projets
Délégation régionale OPCO 2i

Deux adresses à utiliser impérativement : e.chable@opco2i.fr / d.bombenger@opco2i.fr

Délai de remise des offres : Une réponse est attendue **au plus tard le 27 juin 2022, 17h.**

La délégation régionale de l'OPCO2I étudiera les propositions **pour une réponse le 18 juillet 2022** sur le choix du partenaire prestataire, après avoir éventuellement proposer en physique ou en distanciel un temps d'échanges et de questions -réponses entre un cabinet présélectionné et le comité de pilotage constitué de représentants de l'Opco 2i et de Vienne Condrieu Agglomération.